



## Dossier de mécénat

Création d'une aire de jeux pour enfants polyhandicapés  
et/ou atteints de maladies rares et complexes

IEM de l'Estran & SESSAD Les Pitchouns  
2, rue Eugène Cornet  
44600 Saint-Nazaire

Tél : 02 40 00 75 30 (IEM)  
02 40 00 75 34 (SESSAD)

[www.association-penbron.fr](http://www.association-penbron.fr)



## SOMMAIRE

### 03 Qui sommes-nous ?

- L'IEM de l'Estran et le SESSAD Les Pitchouns
- Les Œuvres de Pen-Bron
- Les porteurs du projet

### 04 Le projet

- Créer une aire de jeux adaptée
- L'importance du jeu pour un enfant
- Le rôle du jeu dans le développement de la socialisation de l'enfant en situation de polyhandicap
- Pourquoi des structures spécialisées ?
- Aménagements choisis pour notre aire de jeux

### 10 Le mécénat

- Pourquoi soutenir ce projet ?
- À quoi serviront vos dons ?
- Donner et bénéficier d'avantages fiscaux
- Nos engagements en retour

### 12 Le budget du projet

### 13 Ils nous accompagnent dans notre projet

### 13 Nous contacter

## Qui sommes-nous ?

### L'IEM de l'Estran et le SESSAD Les Pitchouns

Sur le site de Saint Nazaire se trouvent deux établissements pédiatriques :

- **IEM** (Institut d'Éducation Motrice) de l'Estran qui accueille dans le champ du polyhandicap et des maladies rares et/ou à expression multiple, des usagers de 18 mois à 18 ans et assure auprès d'eux un suivi global (éducatif, scolaire, paramédical et médical)
- le **SESSAD** (Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile) Les Pitchouns accueille des enfants polyhandicapés âgés de 0 à 6 ans.

En 2021, l'IEM accueille 53 jeunes âgés de 6 à 21 ans et le SESSAD 10 enfants.

### Les Œuvres de Pen-Bron, association gestionnaire

Depuis plus de 130 ans, les Œuvres de Pen-Bron n'ont eu de cesse d'évoluer. L'association compte aujourd'hui 18 établissements et services à travers toute la Loire-Atlantique. Grâce à une équipe pluridisciplinaire de près de 700 salariés, les Œuvres de Pen-Bron accompagnent au quotidien plus de 600 patients et usagers.

L'association déploie son expertise sur 4 champs complémentaires :

1. **Sanitaire** : patients en soins de suite et réadaptation, soit en médecine physique et réadaptation (locomoteur et système nerveux), soit en soins de suite polyvalents (gériatrie, oncologie, troubles cognitifs...);
2. **Médico-social** dédié au handicap enfant ;
3. **Médico-social et social** dédié au handicap adulte ;
4. **Formation** aux professionnels du sanitaire, médico-social et social.

### Les porteurs de projet

**Julie Tonini** Ergothérapeute - **Jérôme Michel** Agent Technique - **Emilie Paolo** Éducatrice de jeunes enfants - **Emilie Cadoret** Aide médico psychologique - **Laetitia Petitfils** Éducatrice spécialisée - **Anne Buisson** Éducatrice spécialisée.



### Chiffres clés

**700** salariés

**200** bénévoles

Budget global de fonctionnement **40 millions d'euros**

## Le projet

### Créer une aire de jeux adaptée

Nous souhaitons créer une aire de jeux adaptée aux enfants et jeunes que nous accueillons au sein de l'IEM de l'Estran & du SESSAD Les Pitchouns. Dû à l'organisation de l'IEM de l'Estran, les jeunes sont accueillis dans 5 unités en fonction de leur âge. Ce projet permettrait donc de créer un nouvel espace de rencontre, en extérieur, entre les différentes unités. Cette espace permettrait également, lors des séances sur site du SESSAD Les Pitchouns, de faire bénéficier aux jeunes d'une structure de jeux adaptée à leur besoin. L'objectif est de permettre aux enfants, adolescents et jeunes adultes de découvrir une structure, compatible avec la mobilité de chacun, qu'ils soient en fauteuil roulant ou pouvant se déplacer seul sans assistance.



## L'importance du jeu pour un enfant

Partout les enfants jouent. Le jeu est vital et universel pour tous les enfants, porteurs de handicap ou non.

Le jeu représente une expérience commune avec la notion de plaisir qui est centrale. Jouer est source d'évasion, de rire et de bien être tout simplement.

Le jeu améliore la qualité de vie, des temps de jeux hors de toutes exigences sont importants avec une seule finalité : jouer !

Le jeu doit être pensé dans le quotidien, en plus des temps d'activités ou des ateliers, par exemple en instaurant des temps de récréation. Les jeunes restent souvent au sein même de leur unité. Ce projet leur permettrait de se retrouver et de vivre des expériences communes différentes en extérieur.

C'est par le jeu que l'enfant découvre le plaisir d'explorer, de modifier et de comprendre son environnement. L'enfant expérimente ainsi le monde qu'il met à sa portée.

Grâce au jeu l'enfant devient acteur. Notre place et rôle de professionnel est de susciter l'intérêt du jeu. Pour jouer l'enfant a besoin d'occasion, d'espace et d'accompagnement. Notre positionnement bienveillant est fondamental.

*« L'enfant existe par le jeu. Il ne joue pas pour apprendre mais apprend parce qu'il joue. D'une part, à travers le plaisir qu'il éprouve à essayer, d'autre part à travers son environnement. Il nous revient donc à nous adultes, d'aménager un espace suffisamment riche, varié et souple autour de lui, pour qu'il puisse y pratiquer à son rythme ses propres jeux. »*

Epstein, J. (1999). *L'explorateur nu*. Edition universitaire

## Le rôle du jeu dans le développement de la socialisation de l'enfant en situation de polyhandicap

Depuis notre arrivée sur la ville de Saint-Nazaire, il nous est difficile d'investir le jardin. En effet, les quelques infrastructures qui étaient installées (balançoire, hamac), ont dû être retirées à cause des nouvelles normes de sécurité.

À travers la mise en place d'un nouvel espace extérieur dédié au jeu, nous souhaitons proposer aux jeunes de l'établissement un lieu sécurisé et adapté aux fauteuils et aux difficultés motrices.

Ce lieu permettra aux jeunes et aux professionnels de s'approprier le jardin, de donner du sens à cet espace comme endroit de rencontre entre jeunes et professionnels de chaque unité. En effet, nous n'avons pas actuellement d'endroit extérieur dans lequel les jeunes puissent se retrouver pour partager des temps récréatifs.

Il est parfois compliqué pour les professionnels de proposer des activités physiques aux jeunes en fauteuil roulant. L'accessibilité directe à des jeux tels que balançoire, tourniquet, etc. permettrait un bien-être physique et psychique indéniables à des enfants et adolescents qui, pour certains sortent peu de leur lieu de vie.

Grace à ce lieu, que nous souhaitons ludique, coloré et adapté aux fauteuils ainsi qu'aux enfants valides, nous utiliserons cet espace pour permettre aux jeunes et à leurs frères et sœurs de créer un espace émotionnel commun.

### Pourquoi des structures spécialisées ?

Une aire de jeux « standard » ne peut répondre aux besoins des enfants accueillis dans nos établissements pour plusieurs raisons :

- La quasi-totalité des enfants accueillis au sein de la structure ont besoin d'un fauteuil roulant : 61/63 accueillis. Parmi eux, seuls 7 ont la possibilité de marcher seul dans des lieux sécurisés. La quasi-totalité des autres sont totalement dépendants de leur fauteuil roulant.
- 45/63 jeunes ne tiennent pas assis et sont installés dans des sièges baquets.
- Nous accueillons des enfants qui pèsent en moyenne 35kg (jusqu'à 75kg), il est donc compliqué pour le personnel de les transférer sans matériel.

Tous ces chiffres montrent l'impossibilité d'utiliser des structures de jeux standards et le besoin d'utiliser du matériel spécifique où les enfants sont installés de façon sécuritaire et où il y a peu de manipulation pour le personnel.

## Aménagements choisis pour notre aire de jeux

### A. Balançoire pour fauteuil



### B. Balançoire avec nid



### C. Structure ludique avec jeu de manipulation



### D. Toboggan



### E. Revêtements de différentes matières/couleurs



## F. Exemple d'une vue d'ensemble



## Le mécénat

### Pourquoi soutenir ce projet ?

- Offrir aux jeunes en situation de handicap un espace extérieur de jeu adapté à leur besoin
- Créer un lieu d'échange et de rencontre pour les jeunes et professionnels des différentes unités de l'établissement
- Proposer une aire de jeux accessible également aux familles des jeunes accueillis pour créer de nouveaux souvenirs
- Participer à un projet social et solidaire

### À quoi serviront vos dons ?

Vos dons nous permettront de réaliser ce projet et d'améliorer l'accueil des jeunes en leur proposant un nouvel espace : une aire de jeux adaptée.

### Donner et bénéficier d'avantages fiscaux

Le mécénat est une aide financière, matérielle ou de compétences – sans contrepartie de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou une association dans le cadre d'un projet d'intérêt général.

L'association Œuvres de Pen Bron, reconnue d'utilité publique, est éligible au mécénat déductible, tout don financier donne droit pour le donateur, à des avantages fiscaux. Les dons aux Œuvres de Pen Bron sont déductibles des impôts.

L'association Œuvres de Pen-Bron vous adressera, dès réception de votre don, un reçu fiscal.

- **Pour les particuliers (et les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu) :**

La réduction est égale à 66 % des versements effectués, retenus dans la limite de 20 % du revenu imposable (au-delà de 20 % report possible sur les 5 années suivantes).

Ainsi, si vous donnez 100 euros, il ne vous coûtera que 34 euros, car vous déduirez 66 euros du montant des impôts que vous avez à payer.

- **Pour les entreprises assujetties à l'impôt sur les sociétés :**

L'ensemble des versements au titre du mécénat permet une réduction d'impôt sur les sociétés de 60 % de leur montant, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires HT. Au-delà de ce plafond ou en cas d'exercice déficitaire, un report est possible sur les 5 années suivantes.

## Nos engagements en retour

Nous nous engageons, en retour de votre don, à vous fournir dans les plus brefs délais un reçu fiscal, et à vous tenir informer de l'avancement du projet.

Pour tout don, vous recevrez une invitation pour l'inauguration de l'aire de jeux après travaux.

En fonction du don versé, nous mettrons également en place des actions en faveur de la promotion de votre entreprise :

- Supérieur à 1 000 € publication sur LinkedIn pour mentionner votre don et présenter votre structure.
- Supérieur à 5 000 € votre nom ou celui de votre société sera apposé sur un panneau à l'entrée de l'aire de jeu.
- Supérieur à 10 000 € possibilité pour vous ou un de vos salariés d'intégrer le groupe projet afin de suivre au plus près l'avancement des travaux.

## Le budget du projet

Dépenses	Montant
Équipements et installations*	77 302,80
<b>Avancement de la collecte</b>	
Contribution Fonds de dotation Victoire	10 000
Contribution Lions club La Baule	1 000
Contribution Lions club Anne-de-Bretagne	500
<b>Total</b>	<b>11 500</b>
<b>Reste à financer</b>	<b>65 802,80</b>

\*Le devis comprend l'achat du matériel, l'installation et la maintenance.

## Ils nous accompagnent dans notre projet



## Nous contacter

### Par téléphone au

- 02 40 00 75 30 - Secrétariat de l'IEM
- 06 03 31 23 95 - Sonia Teysedre, Directrice de l'établissement

Par mail : [iem@association-penbron.fr](mailto:iem@association-penbron.fr)

### Par courrier :

IEM de l'Estran & SESSAD Les Pitchouns  
2, rue Eugène Cornet  
44600 Saint-Nazaire